

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 68 du 4 janvier 1952

n° 68

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 janvier 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés élèves-moniteurs les élèves de l'École de Djibouti ci-après nommés : Ahmed Abdi Gouled, né en 1935 à Djibouti ; Sadek Yaya, né en 1934 à Djibouti. Cette décision aura effet pour compter du 1er janvier 1952.